

Escapade – Assemblée générale du 14 juin 2025

Lieu : 200 rue Pierre Bouyeron, Montpellier – toit terrasse

Participants : 29 adhérents présents, 23 pouvoirs reçus, soit 52 votants.

Ordre du jour

- Rapport d'activité de l'année 2024-2025
- Bilan financier de l'année 2024-2025
- Renouvellement du bureau : élection de 4 à 8 membres selon candidatures
- Perspectives 2025-2026
 - Cotisation annuelle et coût kilométrique
 - Dépenses à prévoir : matériel, formations
 - Idées d'activités
- Soirée conviviale / buffet

Rapport moral et activités

Nous sommes 71 adhérents, dont 28 nouveaux inscrits depuis septembre 2024, soit 40%. Avec 12 personnes inscrites lors de la saison précédente et toujours présentes, cela fait 40 personnes « récentes ». Nous avons décidé courant janvier de ne plus prendre d'adhésions pour faciliter l'intégration des nouveaux.

Activités

L'activité majeure est la randonnée. Le succès des randonnées nous a incités à proposer 2 sorties le dimanche, lorsque c'était possible. Merci aux nouveaux organisateurs de randonnées.

Il y a eu environ 42 randonnées réalisées les dimanches, 20 randonnées les jeudis. 9 rando du dimanche ont été annulées à cause de la pluie (+ 4 doublons).

Environ 10 journées à plus de 20 personnes (hors rando d'accueil), dont les 2 rando conviviales de Noël et des galettes des rois.

Il y a eu 2 weekends en automne (Vercors et Causse Méjean), 3 au printemps (Quillan, Meyrueis et Vercors).

A venir : 1 court séjour en Ardèche en juin, une semaine en étoile en juillet à Barèges, le weekend du 14 juillet en Ariège, et le trek en Vanoise en août.

Au total cela fait une centaine de jours de randonnées.

Raquettes : 1 sortie à l'Aigoual, 1 semaine en fin d'année dans le Vercors (6 personnes), 5 jours en Ubaye en janvier (10 personnes), 1 weekend Belledonne en janvier (8 personnes), 1 weekend commun ski-raquettes en février dans le Devoluy (4 skieurs et 8 raquetteurs).

Ski de rando : une dizaine de jours effectués entre janvier et mars.

Marche nordique : comme pour les rando, il y a eu des sorties annulées à cause de la pluie. Sylvie a pu assurer 1 séance en novembre, puis 1 en février et 1 en mars.

Groupe whatsapp

Le groupe est utilisé pour les infos de dernière minute, ou pour partager quelques photos des sorties (ne pas abuser).

Vous pouvez aussi l'utiliser pour proposer des sorties non sportives (comme Alain l'a fait récemment par exemple).

Rapport financier.

Voir le bilan détaillé émis par Christine.

En synthèse : nous avons actuellement environ 5100 euros sur les comptes en banque.

Pour cette saison il y a eu 2810 euros de recettes pour 2530 euros de dépenses.

Dépenses de formation : 2 sessions de formation Premiers secours (18 personnes formées), et une session sécurité neige organisée par le CAF, à laquelle une dizaine de personnes a assisté.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

Perspectives 2025-2026

Cotisation annuelle et coût kilométrique :

- La cotisation annuelle passera en septembre à 30 euros au lieu de 40.
- Les frais de covoiturage restent à 28 centimes le km. La règle des 10 euros max par personne pour les trajets locaux – le solde à verser aux chauffeurs payé par Escapade - reste applicable.

Dépenses à prévoir : matériel, formations :

- Question sur formation PSC → Une nouvelle session de formation PSC pourra être proposée à l'automne s'il y a une dizaine de personnes intéressées et disponibles un samedi.
- Info sur appli de traces gpx : le coût d'un abonnement annuel à une application telle que IGN Rando peut être remboursé par Escapade34 aux animateurs de rando qui proposent au moins 4 sorties par an.
- Suggestion d'une adhérente : Escapade34 devrait fournir une trousse de secours aux animateurs de rando, selon les recommandations qu'on a eus lors de la formation. Christine et Patricia ont déjà leur propre trousse, à revoir et compléter si besoin. Pas de problème pour que Escapade34 les finance, mais il faut faire attention aux articles qui périment.
- Petite pharmacie : en principe, tous les randonneurs devraient avoir dans leur sacs quelques pansements, du désinfectant, et peut-être un tire-tique.

Points divers :

- Question d'un adhérent sur l'assurance : les conditions générales et conditions particulières de la MAIF sont sur le site internet (consulter les documents / documents divers). Il couvre responsabilité civile, dommages corporels, dommages aux biens, ... mais il est possible que le contrat MAIF de l'association soit moins intéressant que des assurances personnelles.
- Responsabilité lorsqu'on agit sur un blessé ? Lors de la formation, on nous dit que dans les cas graves il vaut mieux tenter quelque chose que ne rien faire, l'essentiel étant de très vite alerter le 112.

Election du bureau

Les membres du bureau actuel se représentent, à l'exception de Anne Clément et Dagmar Koch. Nous n'avons pas eu de nouveau candidat.

Christine, Dominique et Patricia sont volontaires pour continuer sur leurs postes actuels : trésorière, secrétaire et présidente. Danièle et Francis apportent leur soutien selon besoins.

Le nouveau bureau , élu à l'unanimité, est donc composé de 5 membres : Christine Martin trésorière, Danièle Féraut administratrice, Dominique Cuny secrétaire, Francis Vaillant administrateur, et Patricia Boudet présidente.

Anne était responsable du matériel, dont une grande partie est stockée chez elle. A priori Anne accepte de continuer à stocker le barnum et la table utilisés pour la foire aux associations. Patricia récupérera le stockage et la gestion des kits de sécurité neige.

Fin de l'AG 2025